

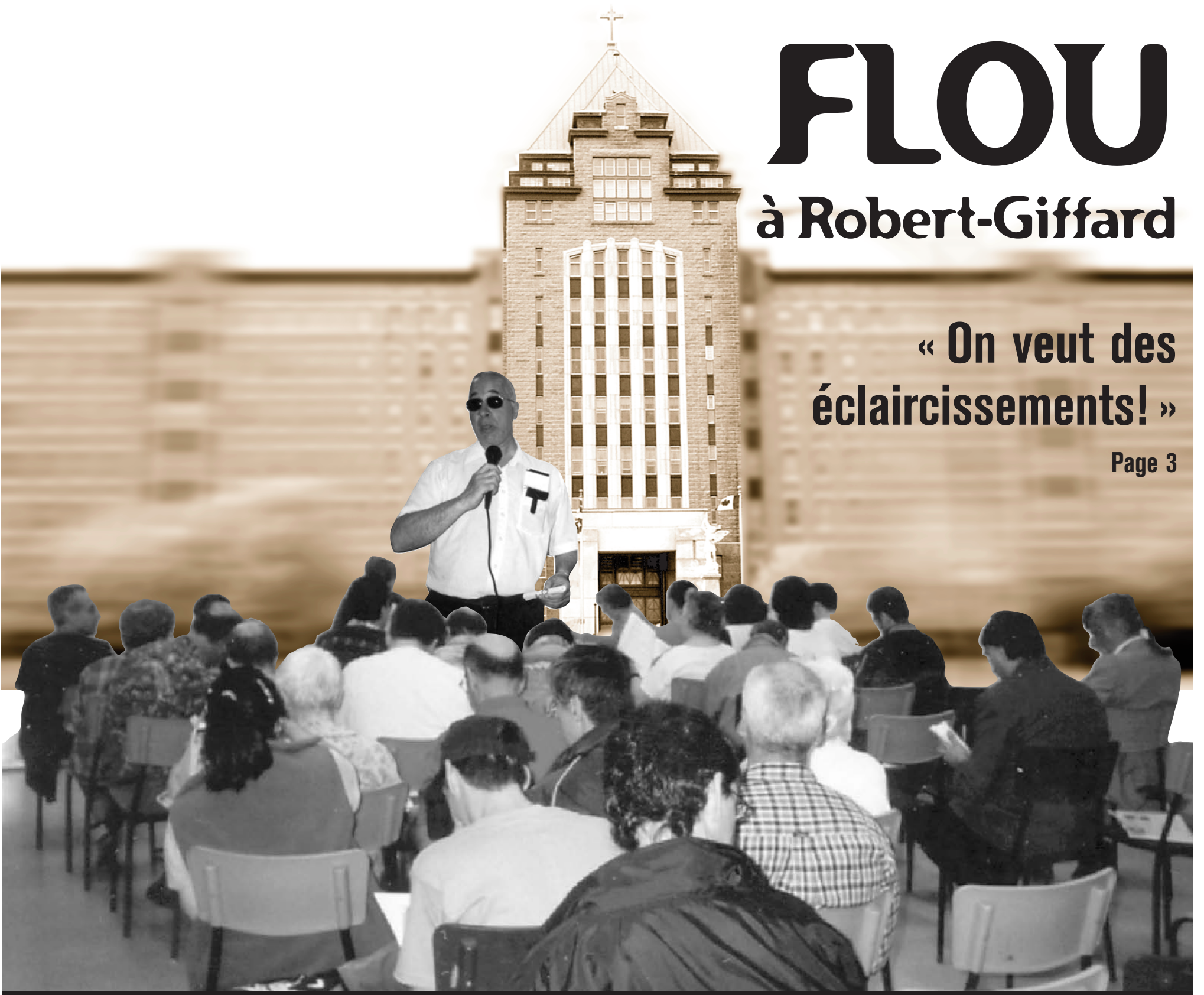
D'ABORD AVEC TOUT L'MONDE!



FLOU à Robert-Giffard

« On veut des
éclaircissements! »

Page 3



Personnalité

Robert Turcotte,
bouclier de la paix en Irak

Pages 4 et 5

Arts et culture

Belle performance
au Théâtre de la Bordée

Page 7

Table des matières

Nos entrevues...

À la une : La crise à Robert-Giffard p.3
Personnalité : Robert Turcotte, bouclier de la paix p.4-p.5
Arts et culture : Entr'Actes, 1^{ère} partie p.7

Nos chroniques...

Courrier du lecteur p.2
Nos droits : La Curatelle publique p.6
Sur le terrain p.6
Rendez-vous, Babillard p.8

Crédits

Éditeur : Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain

Comité de rédaction :
Journalistes et recherche : Cécile Bellemare
Michel Déry
Catherine Fortier
René Gingras
Christiane Moreau
Yvette Muise
Yan Paquet
Serge Plamondon
Rémi Rousseau

Photographies : Régent Lacroix
Jean-François Lessard
Robert Turcotte

Illustration : Sylvie Giroux

Personne-ressource au comité et révision : Régent Lacroix

Collaboration : Hélène Bernier
Pierrette Dion
Michelle R.-Rousseau

Infographie et mise en pages : Kathleen Kelly, Kel Imagination

Conception logos : Jean-François Boisvert
Ian Renaud-Lauzé

Impression : Publications Lysar

Comité de promotion et distribution : Michel Aubut
Jacques Beaudet
Cécile Bellemare
Paul-Emile Bourdeau
Catherine Fortier
René Gingras
Yvette Muise
Serge Plamondon

Co-distribution : Distribution Affiche-Tout

Tirage

Le Vol.2 No.3 de « **D'Abord avec tout l'Monde!** » est imprimé à 10 000 exemplaires et distribué gratuitement dans la région de Québec par le Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain.

Il est également disponible en version audio, sur demande, au bureau du Mouvement.

© 2003 MPD/AQM. Le contenu de « **D'Abord avec tout l'Monde!** » ne peut être reproduit que s'il est fait mention de la source.

Dépôt légal, 1^{er} trimestre 2002 • Bibliothèque nationale du Québec • Bibliothèque nationale du Canada • ISSN-1499-9900 (imprimé) ISSN-1499-9919 (audio)

Abonnement de soutien

Ce journal vous intéresse?
Vous aimeriez en obtenir un exemplaire directement chez vous ?
Rien de plus facile, contactez-nous au :

Mouvement Personne D'abord du Québec Métropolitain
160, rue Saint-Joseph est, bureau 2.2
Québec (Québec) G1K 3A7
Téléphone & Télécopieur : (418) 524-2404
Courriel : mpdaqm@globetrotter.net
Site Internet : www.mpdaqm.org

Vous nous aidez en souscrivant à



Centraide
Québec

Courrier du lecteur



Mot de l'équipe

Le 7 mai dernier, notre organisme réagissait à la crise à Robert-Giffard et à l'annonce d'un moratoire sur la désinstitutionnalisation par l'envoi d'un communiqué à tous les médias de Québec. Aucun de ceux-ci ne l'ayant publié à l'exception d'une ligne dans un article du Soleil, le 9 mai, nous jugeons important pour une information exacte et complète, d'en faire connaître la teneur intégrale à tous nos lecteurs.

Quand l'omerta éclate au grand jour... Un moratoire oui mais...

Québec 7 mai 2003. En tant qu'organisme de défense des droits par et pour les personnes adultes vivant avec une « déficience intellectuelle » de la région de Québec, le Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain et ses membres tiennent à faire connaître leurs réactions à la suite des événements survenus au Centre hospitalier Robert-Giffard et à l'annonce du ministre de la Santé.

Tout d'abord, nous tenons à applaudir le courage dont ont fait preuve l'infirmière et la Curatrice publique qui ont mis à jour cette histoire d'horreur. Pour **monsieur René Gingras, membre du Mouvement**: « Il n'y a même pas de mots pour décrire ce que l'on a fait subir à cette personne. On ne ferait même pas cela à un chien! Ça pas de bon sens, il est plus qu'important que ces situations-là soient dénoncées parce que c'est pas humain et acceptable des affaires de même en 2003. Il a fallu beaucoup de courage à la petite madame pour se décider à parler. Souvent, les intervenants peuvent être ensembles. En posant ce geste elle a fait toute la différence. Tout le monde devrait d'ailleurs suivre son exemple et j'espère qu'ils vont y penser à deux fois avant de refaire une chose semblable à quelqu'un d'autre. »

Pour le Mouvement, il n'en demeure pas moins que plusieurs questions demeurent toujours sans réponse. Pourquoi a-t-il fallu attendre aussi longtemps avant que cette situation ne soit révélée au grand jour? Quelles mesures concrètes et efficaces seront mises en place par les autorités afin d'assurer qu'une situation aussi déplorable ne se reproduise plus jamais? Souhaitons maintenant que cette enquête puisse faire toute la lumière sur cette situation et que justice soit rendue dans les meilleurs délais.

En parlant de délai, le Mouvement espère que les motifs qui poussent actuellement le nouveau ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Philippe Couillard, à mettre un frein au processus de la désinstitutionnalisation des dernières personnes vivant avec une "déficience intellectuelle" au CHRQ, ne soit pas causés uniquement par la pression médiatique et la controverse. Le ministre devra aussi exprimer une volonté de s'assurer que les conditions nécessaires à l'intégration sociale dans la communauté soient présentes et veiller à ce que le processus de désinstitutionnalisation amorcé ne soit pas reporté aux Calandes grecques. Et d'ajouter **monsieur Serge Plamondon, président du Mouvement** : « N'oublions pas que dès le départ, ces personnes n'auraient jamais dû se retrouver dans les murs de cette institution. Souhaitons qu'avec ce qui vient de se passer, tous ceux et celles qui doutaient du bien-fondé et de la nécessité de la "désins" auront changé d'idée. Car je connais beaucoup de membres qui ont déjà vécu en institution, puis aujourd'hui ils ne voudraient surtout pas revenir en arrière.»

Sources: Régent Lacroix et Michelle Robitaille-Rousseau, personnes-ressources
René Gingras, membre et Serge Plamondon, président
Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain

**Vous avez des commentaires à émettre
sur ce communiqué ou sur un article du Journal?
N'hésitez pas à nous écrire. Cette tribune vous appartient!**

Aphie Miron



À la une



Désinstitutionnalisation et crise à Robert-Giffard

Au cours des 3 derniers mois, la dernière vague de désinstitutionnalisation des patients de Robert-Giffard dont 88 personnes « déficientes intellectuelles » et la crise provoquée par l'isolement d'une

de ces personnes pendant 6 jours dans des conditions inhumaines a alimenté l'information dans tous les médias. Voici donc un bref rappel de certains faits marquants.



1971	Déclaration des droits du déficient mental et début de la désinstitutionnalisation
Décennie 1980	Apparition des Mouvements Personnes D'Abord au Québec et première grande vague de désinstitutionnalisation.
Décennie 1990	2 ^e vague importante de désinstitutionnalisation
Janvier 2001	Le Curateur public dénonce le piètre hébergement et le manque de sécurité physique et psychologique offert à ses protégés à Robert-Giffard.
Du 30 décembre 2002 au 6 janvier 2003	Un résident « déficient intellectuel » du G-3200 de Robert-Giffard est laissé en isolement pendant 6 jours dans ses excréments.
Le 6 janvier 2003	Une infirmière avise le coordonnateur de nuit de la situation.
Le 13 janvier 2003	Cette infirmière porte plainte à la commissaire locale à la qualité des services.
Le 14 janvier 2003	Le directeur général de Robert-Giffard est informé de ce qui s'est passé.
Le 1er avril 2003	Les 88 résidents « déficients intellectuels » passent sous l'administration du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec.
Le 28 avril 2003	À la suite d'une plainte de la Curatrice publique, la SQ est chargée de l'enquête.
Le 6 mai 2003	L'affaire est rendue publique dans les médias.
Le 7 mai 2003	Le Ministre de la Santé monsieur Philippe Couillard annonce un moratoire sur la désinstitutionnalisation
Le 14 mai 2003	La direction de Robert-Giffard annonce ses sanctions à l'endroit de

Le comité des usagers de Robert-Giffard

Son mandat : informer les usagers de leurs droits, défendre leurs droits lorsqu'ils ne sont pas respectés, les accompagner lorsqu'ils veulent faire une plainte. S'assurer du suivi de la plainte.

Sa structure : Il est composé de 9 personnes dont 8 usagers, le 9^e étant un proche d'un usager.

Rencontres du CA du comité des usagers : aux 4 à 6 semaines

Nombre de demandes : le comité peut recevoir entre 500 et 600 demandes dans une année.



Monsieur René Gingras, membre du Mouvement, a suivi toute cette affaire avec intérêt.

« On veut des éclaircissements! »

- René Gingras

La nature des demandes les plus fréquentes:

- usager qui se plaint d'être privé de son droit fondamental qu'est la liberté;
- usager placé sous garde en établissement;
- usager à qui on refuse de sortir de l'unité;
- accès au dossier;
- changement de médecin;
- la médication;
- l'isolement et la contention;
- refus de traitement
- droit au respect de la vie privée (dortoir);
- respect des employés dans leur façon de s'adresser aux usagers.

À qui adresser une plainte



Depuis avril 2002, la Loi sur le Protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux a introduit un régime de traitement des plaintes amélioré et simplifié. Si vous pensez que vos droits comme usager du réseau de la santé n'ont pas été respectés ou si vous vous sentez lésé, vous pouvez faire connaître votre insatisfaction. En premier recours, au commissaire local de l'établissement concerné; en second recours, au protecteur des usagers.

Dans le cas des bénéficiaires de Robert-Giffard, une plainte peut être portée par un membre de la famille ou même par un visiteur qui a eu connaissance d'une situation donnée. Voici à qui devrait alors être adressée la plainte :

Madame Nicole Gagnon
Commissaire locale à la qualité des services
Bureau H-1157
Centre hospitalier Robert-Giffard
663-5555

Madame Lise Denis
Protectrice des usagers
500, boul. René-Lévesque Ouest, bur. 6.400
Montréal (Qué) H2Z 1W7
Tél. (sans frais) : 1-877-658-2625
Courriel : plaintes@msss.gouv.qc.ca

Pour plus d'informations, le Comité des usagers de Robert-Giffard au : 663-5321, poste 6788.

Dans nos mots



Propos de membres du Mouvement

À la suite des malheureux événements survenus au Centre hospitalier Robert-Giffard, des membres du Mouvement se sont rencontrés pour échanger leurs idées et leurs sentiments sur cette affaire. Tous ont été très choqués comme vous pourrez le constater à la lecture de quelques-uns des commentaires que nous avons retenus pour vous.

- « Moi, ça me frustre des affaires comme ça. On ferait même pas ça à un chien! »
- « La personne qui était dans ses excréments pendant une semaine de temps, si c'était parmi leurs frères à eux-autres, est-ce qu'ils seraient contents? »
- « Moi, je trouve ça révoltant. Le monde qui ont fait ça sont des écoeurants! »
- « Comment ça se fait que personne c'est aperçu de rien? C'est impossible! »
- « Aie, on est en 2003. Ça devrait pu arriver des affaires comme ça. »
- « Les employés qui étaient là, pourquoi y'ont pas fait leur travail dans le sens du monde? »
- « Ceux là qui ont fait ça, est-ce qu'on va les punir? Y méritent la porte! »
- « Moi la question que je me pose... y'étaient où les dirigeants pour rien voir? »
- « Ça on l'a su parce que y a une infirmière qui l'a dénoncé. Mais c'est-tu la seule affaire? Y'en a sûrement eu d'autres qu'on saura jamais. »

N'oubliez pas de lire le communiqué de presse du Mouvement sur cette affaire dans le Courrier du lecteur en page 2

À surveiller



dans notre numéro qui paraîtra à la fin de septembre

Dossier Robert-Giffard – entrevue avec monsieur Eric Bilocq, conseiller en droit auprès des usagers et avec le Ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur



Personnalité

Robert Turcotte, bouclier de la paix en Irak



Une entrevue de Yvette Muise

Robert Turcotte, citoyen de la région de Québec, a fait parler de lui avant et pendant la guerre en Irak. Durant un mois, à titre de membre de l'organisme « Les voix du désert », il a fait partie d'une équipe de paix en Irak. Notre journaliste Yvette Muise l'a rencontré quelques semaines après son retour au Québec.

La mission de paix de l'équipe « Les Voix du Désert »

La démarche de l'équipe, avant la guerre, visait à rencontrer le maximum de gens possible. Partout où il y avait des rassemblements de gens, ils allaient les rencontrer pour savoir l'effet que les sanctions économiques avaient eu sur la population. Pendant 12 ans, la population irakienne ne pouvait pas importer les produits qui se faisaient ailleurs. « Ça a tué près d'un million de gens, dont 650 000 enfants morts par manque d'une saine alimentation, de vitamines, d'eau potable et de soins parce qu'ils ne pouvaient pas importer les médicaments nécessaires pour les soigner. »

Quand la guerre a commencé, leur rôle s'est modifié. Il s'agissait maintenant de déterminer c'est quoi les crimes de guerre qui pouvaient être commis pendant cette période-là. Ils allaient visiter les maisons privées qui étaient bombardées et les voisins aux alentours à la recherche d'indices. Ils allaient rencontrer les blessés

à l'hôpital : « Le plus souvent c'étaient des enfants, de très jeunes enfants qui avaient reçu des morceaux de missiles, qui avaient perdu des jambes, qui se sont retrouvés paralysés, les corps perforés... c'était assez affreux. »



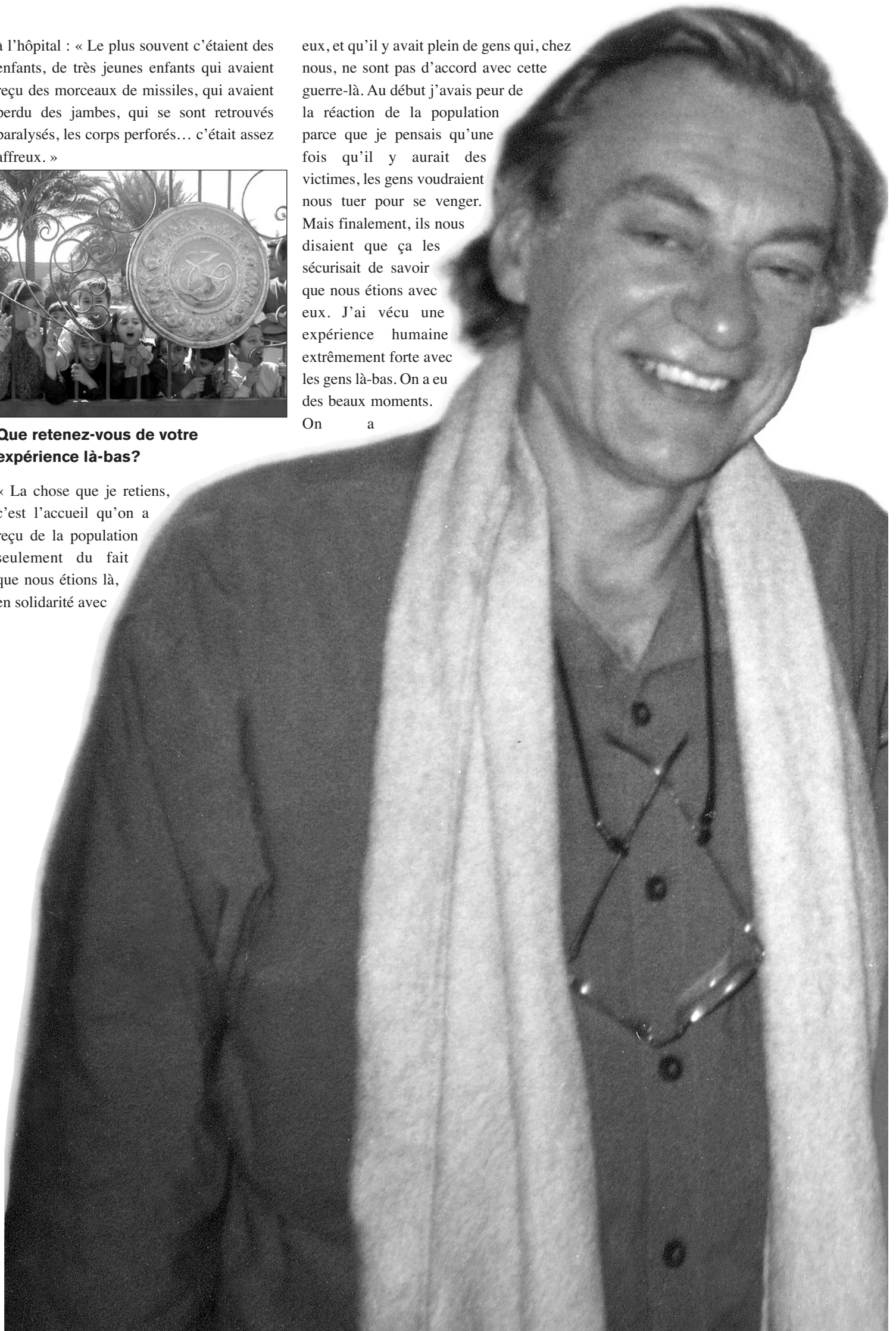
Que reprenez-vous de votre expérience là-bas?

« La chose que je retiens, c'est l'accueil qu'on a reçu de la population seulement du fait que nous étions là, en solidarité avec

eux, et qu'il y avait plein de gens qui, chez nous, ne sont pas d'accord avec cette guerre-là. Au début j'avais peur de la réaction de la population parce que je pensais qu'une fois qu'il y aurait des victimes, les gens voudraient nous tuer pour se venger. Mais finalement, ils nous disaient que ça les sécurisait de savoir que nous étions avec eux. J'ai vécu une expérience humaine extrêmement forte avec les gens là-bas. On a eu des beaux moments. On a

Ses conseils

- Développer l'esprit de la paix : « Ce mot-là, on l'utilise à toutes les sauces, mais dans la réalité on ne la pratique pas beaucoup et on ne fait pas suffisamment d'efforts pour atteindre un niveau de paix un peu partout dans le monde. »
- S'informer le plus possible auprès des médias alternatifs : « C'est d'autres médias que les grands médias officiels qui souvent vont donner une information beaucoup plus juste. »
- Continuer à participer plus que jamais aux manifestations qui vont s'organiser. « Il faudrait avoir des rassemblements et des marches beaucoup plus énormes que celles qu'on a vu jusqu'à date. Le jour où toutes les populations internationales se lèveront d'un coup dans les rues et diront qu'on en a assez, peut-être qu'on va être écoutés. Si les gens ne peuvent pas se déplacer, qu'ils envoient des lettres à leurs gouvernements pour leur dire de tout faire pour qu'il y ait la paix dans le



même célébré la fête d'une petite fille avec sa famille en plein milieu de la guerre. Y a des côtés difficiles dans les guerres mais y a aussi des moments qui créent des instants de rapprochement entre les populations internationales. »

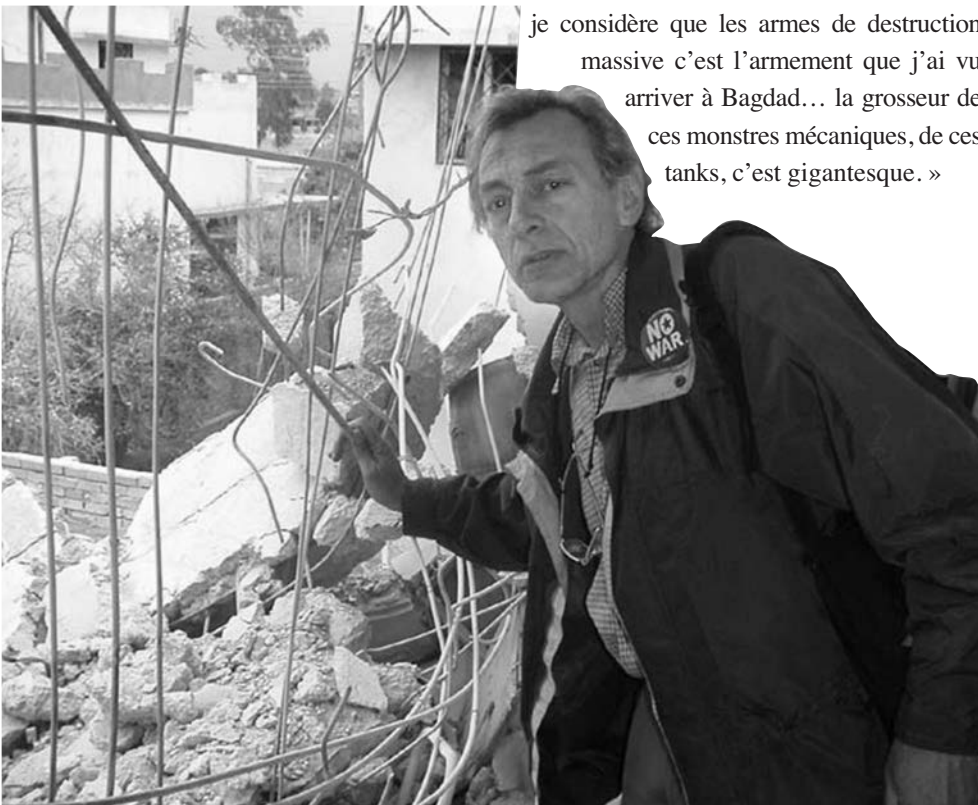
Monsieur Turcotte avoue qu'il a eu peur, particulièrement le 2^e soir des bombardements. Il était au 4^e étage sur son balcon lorsque les bombardements ont commencé à peine à un kilomètre juste de l'autre côté du fleuve. « Chaque fois qu'un missile tombait sur un édifice, on reculait de deux pas dans l'hôtel et l'hôtel balançait, tu te demandais s'il allait pas tomber. Je tournais en rond et je me demandais si je ne devais pas descendre à l'abri au sous-sol de l'hôtel. Je suis monté au 6^e étage où il y avait deux de mes compagnes qui faisaient partie de l'équipe de paix et là, on a vu un autre édifice de 10 étages qui a reçu un missile et ça a formé une



« Les armes de destruction massive c'est l'armement que j'ai vu arriver à Bagdad... »



immense boule de flammes et lorsqu'elle est montée dans les airs, l'édifice n'était plus là. Il ne restait qu'un trou. Quand on parle d'armes de destruction massive que l'Irak était supposée avoir pour nous attaquer, moi je considère que les armes de destruction massive c'est l'armement que j'ai vu arriver à Bagdad... la grosseur de ces monstres mécaniques, de ces tanks, c'est gigantesque. »



Ses avertissements

- « À Montréal, on a 5 grosses entreprises qui fournissent des armes et elles ont des subventions du gouvernement pour fabriquer ces armes. On ne s'oppose jamais à ça parce que ça crée de l'emploi. Mais ça fait des morts aussi. »
- « Les États-Unis veulent qu'on mette un bouclier anti-nucléaire pour se protéger contre les armes. Pourquoi se protéger contre les armes si on a rien à se reprocher? »
- « On a eu le café en Amérique latine après ça, y a eu le diamant dans les pays d'Afrique; là, on veut prendre le pétrole. Mais après le pétrole, c'est l'eau la prochaine richesse mondiale, la ressource qui va être la plus nécessaire dans le monde. Et nos voisins, faut s'attendre qu'ils vont vouloir notre eau à tout prix. C'est nous les prochains qui risquons d'être attaqués. »

Il y a des personnes qui sont revenues au Québec pendant les combats... elles disaient qu'elles seraient plus utiles ici que là-bas. Pourquoi êtes vous resté?

« Je suis resté parce que je savais qu'il y avait beaucoup de monde ici à Québec qui faisaient plein de choses pour dénoncer cette guerre-là. Et c'était important de rester avec les gens là-bas parce que les gens avaient besoin qu'on soit là, de sentir que les populations internationales n'étaient pas toutes contre eux. Et je voulais m'assurer, quand l'armée américaine entrerait à Bagdad, qu'il y ait des étrangers, qu'on voit ce qu'ils allaient faire, comment ils allaient le faire et s'ils respecteraient les populations. »

Que pensez-vous des médias et des informations qui ont été transmises dans le monde sur la situation qui se déroulait en Irak?

« Il y avait les médias qui étaient avec l'armée américaine. Ces journalistes avaient déjà une entente signée avec l'armée. Ils ne pouvaient pas dire ce qu'ils voulaient ni filmer et montrer les images qu'ils voulaient. Donc, plein de choses qui se sont dites étaient fausses, plein d'informations n'ont pas été données. Même chose pour les journalistes du côté de l'Irak. Y'avait aussi à peu près 650 représentants des médias dans l'hôtel Palestine voisin de celui où on était. Y en avait au moins 85% qui ne sortaient jamais de l'hôtel, alors ça faisait de drôles d'informations. On a aussi vu l'armée américaine qui organisait des mises en scène. Par exemple, lorsque la statue de Saddam Hussein est tombée, ça se passait juste en face de l'hôtel où étaient tous les journalistes pour leur donner de la nouvelle. Les gens qui dansaient sur la statue c'étaient des gens de l'extérieur de l'Irak. Par contre, il faut quand même admettre qu'il y a des journalistes qui font un excellent travail, qui vont au fond des sources, mais il y a une exagération sur certains types d'images ou d'informations qu'ils peuvent diffuser. C'est un peu dommage parce que les médias peuvent influencer, changer complètement le cours des événements selon la position qu'ils vont prendre. »

Ses projets pour le futur

Ce que souhaite Robert Turcotte, c'est de pouvoir donner le plus de conférences possible pour dénoncer ce qui se s'est passé là-bas, pour motiver les gens à travailler au développement de la paix et aussi pour continuer à garder à l'esprit que ce n'est pas



« Y a des côtés difficiles dans les guerres mais y a aussi des moments qui créent des instants de rapprochement entre les populations internationales. »

terminé en Irak. « Une guerre, c'est lorsqu'il y a l'affrontement de 2 troupes ou qu'il y a des adversaires. Et en Irak, il n'y a pas eu d'adversaires. Y a pas eu de résistance ou très, très peu. » Selon lui, si on a eu les plus grosses manifestations du monde avant l'attaque en Irak, les gens ont arrêté de

manifeste parce qu'ils pensent que c'est terminé. Mais il est convaincu que la guerre est en train de se préparer et qu'il va y avoir probablement plus de victimes qu'il y en a eu depuis le début de ce conflit. « Nous, on a beaucoup de témoignages d'Irakiens tous unanimes à dire qu'ils sont capables de créer un gouvernement démocratique et de s'entendre tous ensemble. Mais pour les gouvernements anglais et américain, il ne faut pas que les Irakiens s'entendent entre eux parce qu'alors, ils ne pourront pas avoir le contrôle du pétrole et ça, ça ne fait pas le bonheur des États-Unis. Ce qu'ils font actuellement, c'est qu'ils utilisent une autre arme que les missiles ou les bombes, une arme plus dangereuse: la rumeur. Et à cause de ces rumeurs justement, la chicane commence tranquillement entre eux. Et quand la rumeur est très forte, un moment donné, ça va dégénérer en guerre civile et les gens vont s'entretuer. »

« Pour les gouvernements anglais et américain, il ne faut pas que les Irakiens s'entendent entre eux... »



Deux sites intéressants à consulter sur le sujet :
www.coalitionsquebec.org
www.droitvp.org



Nos droits

Le Curateur public du Québec, protecteur des personnes déclarées inaptes

Source : Bureau de la Curatelle

Lorsqu'une personne est inapte à s'occuper d'elle-même ou à gérer ses biens, elle est vulnérable. Dans le cas où elle a besoin d'être protégée, le tribunal va nommer un tuteur ou un curateur pour la représenter.

Si un parent ou un proche ne peut assumer ce rôle, le Curateur public peut être nommé par le tribunal à titre de représentant légal d'une personne déclarée inapte. Dans ce cas, il a des responsabilités à l'égard de cette personne. Il s'occupe de la loger dans un milieu qui correspond à ses besoins et à ses moyens. Il voit à ce qu'elle ait tous les services dont elle a besoin. Le Curateur public doit aussi consentir ou refuser des soins pour une personne qu'il représente et qui ne peut prendre elle-même une décision sur les soins qu'on lui propose.

Le Curateur public a aussi le pouvoir d'intervenir dans les cas où une personne déclarée inapte est victime d'abus. De sa propre initiative, il peut, entre autres, faire enquête relativement aux personnes qu'il

représente. Et ce, face à toute situation ou action pouvant nuire à une personne vulnérable. Si une personne ne reçoit pas les soins dont elle a besoin, si ses droits ne sont pas respectés, si elle est maltraitée, le Curateur public prendra toutes les mesures nécessaires pour que soit corrigée la situation.



Nicole Malo,
Curatrice du
Québec

Par exemple, lorsque des faits graves lui sont rapportés, le Curateur public peut demander à la police de faire enquête. Il peut aussi engager une poursuite devant les tribunaux pour obtenir compensation pour les dommages subis. Chaque situation est évaluée au cas par cas.

Chaque décision du Curateur public est prise dans l'intérêt des personnes, le respect de leurs droits et la sauvegarde de leur

autonomie.

On peut joindre le Curateur public du Québec en tout temps en composant le numéro : (514) 873-4074 ou le numéro sans frais : 1 800 363-9020. On peut aussi écrire à l'adresse Internet suivante :

www.curateur.gouv.qc.ca

Le Curateur public du Québec a des bureaux dans plusieurs régions du Québec. Son siège social est situé au 600, Boul. René Lévesque

Ouest, Montréal, H3B 4W9.



Sur le terrain

Quand le monde des affaires appuie le communautaire

Le 2 mai dernier, 14 restaurateurs du centre-ville de Québec ont appuyé l'activité de sensibilisation des membres de notre organisme dans le cadre de la Journée provinciale des Mouvements Personne D'Abord. L'activité consistait à la réalisation et à la distribution d'un napperon d'informations sur les droits et le vécu des personnes étiquetées « déficientes intellectuelles ». C'est ainsi que 3 000 personnes du grand public ont pu en apprendre davantage. Pour marquer la 2^e année d'existence de cette journée provinciale, chacun des 16 mouvements de la province organisait une activité particulière. Sur la photo, nous voyons des membres du comité organisateur soulignant l'événement chez l'un des restaurateurs participants.



4^e événement reconnaissance chez les AS

« Les Aînés Solidaires », une division de Centraide Québec, présentait son 4^e événement « Reconnaissance » au Montmartre Canadien le 9 avril dernier sous la présidence d'honneur de Monsieur Roland Arpin, p.d.g. de la Société des Fêtes du 400^e Anniversaire de Québec. Le Journal assistait à cette cérémonie. Sur notre photo, les membres honorés à cette occasion



C'était avant les élections

Sous l'initiative du professeur Mario Godin, une trentaine d'étudiants du secteur « Initiation à la vie » de l'école Notre-Dame-de-Roc-Amadour recevaient, le 4 avril dernier, les candidats des 3 principaux partis dans le comté de Taschereau en vue des élections du 14 avril. Tour à tour, Monsieur Jean-Guy Lemieux de l'ADQ, Madame Agnès Maltais du PQ et Monsieur Michel Beaudoin du PLQ ont répondu, pendant une vingtaine de minutes chacun, aux questions des élèves, de quelques parents présents et de nos journalistes Cécile Bellemare et Yvette Muiise. Les principales questions ont porté sur l'accessibilité de plus en plus restreinte à des stages de travail, les budgets pour la recherche en santé et l'engagement de spécialistes, l'aide pour les personnes démunies et les budgets pour les services sociaux. Rappelons que c'est Madame Maltais du PQ qui a été réélue dans ce comté.





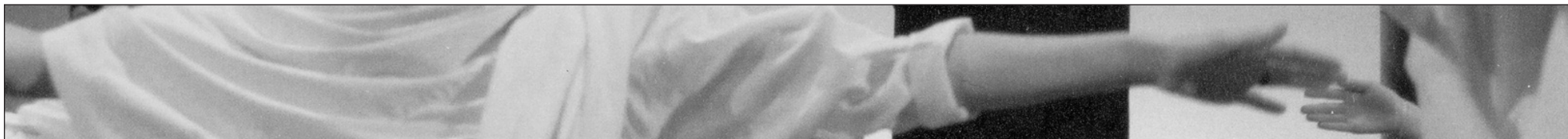
Entr'Actes au Théâtre de la Bordée : leur meilleure performance

Une entrevue de Cécile Bellemare

Arts et Culture



Au début du mois de mai, Entr'Actes présentait au Théâtre de la Bordée la pièce « Demi-dieux, deux temps, trois mouvements », un périple en trois actes à travers la mythologie grecque, issu de ses ateliers de créations publics.



Cette pièce réunissait 30 comédiens et danseurs sur scène. L'objectif principal de ce voyage-spectacle était « de faire découvrir aux spectateurs, l'immense talent des participants aux différents ateliers d'Entr'Actes qui, tout au long de l'année ont coopéré dans un but commun : se découvrir et découvrir les autres sous un jour nouveau. »

« Les comédiens étaient bien préparés, les costumes étaient super beaux, le décor paraissait bien sur la scène et la musique appuyait bien les comédiens. On sent qu'ils ont travaillé très fort. » commente notre

journaliste, **Cécile Bellemare** qui a assisté à l'une des représentations parmi quelques 80 spectateurs. « On se sentait embarqués dans la pièce comme si on en faisait partie. Ça m'a fait découvrir de belles choses de la vie. Les gens ont trouvé ça bon et à la fin le public a réagi très fort. » conclue-t-elle.

Les comédiens et danseurs ont travaillé fort pour présenter un spectacle de cette qualité et, aux dires du directeur artistique, **Jean-François Lessard**, le temps qu'ils ont consacré à la préparation de ce spectacle est

raisonnable, compte tenu de la limitation de certains d'entre eux : « C'est sûr que les gens qui ont des limitations, en bout de ligne, ça leur prend plus de temps de répétition. Chaque atelier répète environ 55 heures. Répéter 55 heures pour faire un 20, 25 minutes de spectacle, c'est un ratio qui est bien. Souvent, on va calculer une heure de répétition par une minute. Ça pris un p'tit peu plus, mais c'est pas tant que ça. »



Jean-François Lessard

Entr'Actes favorise la communication entre des personnes ayant une limitation fonctionnelle ou marginalisées et des personnes issues de la communauté dans le cadre de la pratique commune d'une discipline artistique. « Une proportion de deux tiers < limitation > et un tiers < normalitique >, actuellement. » évalue **Jean-François Lessard** pour qui « le principal handicap, c'est le regard que les gens jettent sur les gens qui ont des limitations. ». Depuis 9 ans, Entr'Actes propose des ateliers de création artistique dirigés par des artistes professionnels dans différentes disciplines comme le cinéma, la danse, la scénographie, le théâtre et le vitrail.

Deux des artistes du spectacle, **Yan Paquet** et **Olivier DeLaDurantaye** ont bien voulu partager leurs sentiments avec nos lecteurs.

« Entr'Actes m'a permis de me dégèner, d'avoir plus confiance en moi et de me faire des amis » nous a confié **Yan** qui dit préférer la danse au théâtre parce qu'il n'est pas obligé de parler. Ceci ne l'a pas empêché de

tirer son épingle du jeu avec les 6 répliques qu'il avait dans la pièce. « Travailler avec de nouveaux acteurs et la générale, c'est ce que je trouve le plus dur » avoue-t-il avant d'ajouter que « Ça fait tout un effet de voir tout le monde dans la salle au spectacle. »

Pour **Olivier** le plus dur c'est la mémorisation, les textes. « C'était plus dur que les autres années; ça me demandait plus de concentration pis de mémoire. On avait beaucoup de textes. De se dire cette phrase-là va là; l'autre personne dit ça et il faut que tu l'écoutes; lui donner la bonne réplique. »



Olivier DeLaDurantaye

Mais de faire partie d'Entr'Actes lui a apporté beaucoup : « La première année, je me disais faire du théâtre, ben, ça va être n'importe quoi, ça va être ben niaiseux. J'ai fait ma 2^e année puis là j'ai dit : Woah!

C'est ça Entr'Actes! Ayoye, c'est vraiment fort! Là c'est comme plus sérieux mais c'est quand même encore un p'tit brin de folie qu'Entr'Actes m'apporte. Ça m'a rendu un p'tit peu plus sérieux mais aussi un p'tit peu plus drôle parce que maintenant je dis des farces n'importe quand, n'importe où, pis les gens disent : < ça c'est Entr'Actes, c'est sûr que c'est Entr'Actes. > C'est ça, c'est Entr'Actes qui m'apprend ça! »



Yan Paquet

Yan affirme qu'il serait très malheureux si on lui interdisait de faire du théâtre et se dit toujours motivé à aller jusqu'au bout. Et si on demande à **Olivier** ce qu'il aime la plus, il répond sans hésitations : « C'est le théâtre... j'en mange. C'est comme une pomme quand tu la croques pis t'es pas capable de la finir ou des chips... gageons que vous serez plus capable d'arrêter!! »



Vous aimeriez vous aussi vous inscrire à un atelier et vivre une expérience artistique différente?

Communiquez avec Entr'Actes: (418) 523-2679

À surveiller dans notre prochain numéro de septembre, notre dossier sur le statut d'artiste.



Rendez-vous

14 juin 2003 de 10h00 à 15h00

Assemblée générale annuelle et publique

Fondé en 1983, le Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain (MPD'AQM) est un organisme de promotion et de défense des droits par et pour les personnes adultes vivant avec l'étiquette sociale de la « déficience intellectuelle ». À titre d'organisme à but non-lucratif, le Mouvement Personne D'Abord vous invite à son assemblée générale annuelle et publique qui aura lieu le samedi 14 juin 2003 de 10h00 à 15h00, au Centre communautaire Marchand, 2740, 2^e Avenue à Québec. Bienvenue à toutes et à tous! Pour informations,

Septembre 2003

Prochain numéro

L'équipe du journal souhaite de bonnes vacances à tous et vous donne rendez-vous pour sa prochaine parution à la fin du mois

Nom : _____

Organisme/Établissement : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code Postal : _____ Téléphone : _____

Abonnement de soutien au journal (5 numéros) / an

☐ x 7.00\$ (membre des Mouvements Personne d'Abord) _____ \$

☐ x 8.00\$ (non-membre) _____ \$

incluant frais de poste et manutention au Canada.

Date: _____

☐ Payé par chèque ☐ Argent Total : _____ \$

ABONNEMENT

LE BABILLARD À TOUT LE MONDE

Cité-Joie fait toujours rêver!

Une formule de vacances à faire rêver, voilà la mission que toute l'équipe de Cité-Joie partage depuis 1962.

Pour l'été 2003, une programmation encore plus active : des excursions en ponton sur le lac Beauport, des visites au Jardin Zoologique de Québec, de nouvelles destinations voyage en Camp Aventure/Intégration, un programme d'animation en arts et spectacles. Voilà toute une série de nouvelles activités qui assureront un séjour extraordinaire à tous nos vacanciers. Pour obtenir des informations supplémentaires, communiquez avec Lorraine B.Dionne au (418) 849-7183 ou cite.joie@ddi.qc.ca.

Conseils pratiques en cas de sinistre

Lorsque survient une situation d'urgence ou un sinistre, c'est vous qui avez la responsabilité de faire les premiers gestes afin d'assurer votre sécurité, celle de votre famille et la sauvegarde de vos biens. Mais comment savoir quelles sont les bonnes décisions à prendre et les bons gestes à poser? Afin de vous faciliter la tâche, le gouvernement du Québec a publié une section spécialement dédiée à ces conseils pratiques dans tous les annuaires téléphoniques qui seront distribués en 2003. N'attendez pas un sinistre avant de consulter cette section, prenez le temps de la lire attentivement et vous serez rassuré. On y trouve des renseignements sur la façon de préparer une trousse d'urgence, les provisions d'urgence à garder à la maison, sur ce qu'il faut faire en cas d'inondation, de tempêtes de vent, de tremblements de terre, d'incendies, de pannes de courant, ainsi que l'information touchant l'aide financière accordée aux sinistrés. Communication-Québec, il suffit d'y penser! 1 800 363-1363 www.capitale-nationale.gouv.qc.ca.

Pour découvrir la « vraie nature » d'un emploi !

Le camp de vacances Cité-Joie de Lac-Beauport est à la recherche d'étudiants pour occuper des postes de chauffeur, sauveteurs, moniteur(trice)s, assistant(e)-moniteur(trice)s et préposé(e)s de nuit auprès des personnes handicapées pour l'été 2003. La vie de camp, l'esprit d'équipe et la nature...tout un monde à découvrir! Les étudiant(e)s intéressé(e)s peuvent communiquer avec Mireille Pageau au (418) 849-7183 le plus tôt possible.

Cité-Joie recherche aussi une infirmière licenciée!

Le syndrome respiratoire aigu sévère

Comment se protéger? Comment le reconnaître? Comment s'attrape cette maladie? Où trouver de l'aide?

Vous vous intéressez à ces questions? Demandez le dépliant Ce qu'il faut savoir sur le sras en composant 1 800 363-1363 Communication-



Petites annonces

Vous avez une annonce à faire paraître, un événement à promouvoir
Téléphone & Télécopieur : 524-2404
Courriel : mpdaqm@globetrotter.net

Nous tenons à remercier chaleureusement ces restaurateurs qui ont généreusement accepté d'utiliser nos napperons à l'occasion de la Journée des Mouvements Personne d'Abord, le 2 mai dernier.



LE POT
AU FEU

Merci et à l'an prochain!